



Maison de
l'Environnement
Métropole de Lyon



UCIL
Union des Comités
d'Intérêts Locaux
Lyon Métropole

Conférence du 20 septembre 2018, de 19h00 à 21h00

Salle Confluence de la Maison de l'Environnement

14 avenue Tony Garnier, 69007 Lyon

Quelle place la mobilité électrique tiendra-t-elle demain au sein d'une politique urbaine de mobilité soutenable ?

par **Bruno FAIVRE D'ARCIER**

Professeur émérite en Aménagement de l'Espace et Urbanisme à la Faculté des
Sciences Economiques et de Gestion, Université Lumière Lyon 2,
chercheur au « Laboratoire Aménagement Economie Transport » (LAET)

Au-delà de l'intérêt de la possession individuelle d'une voiture électrique pour ses déplacements, reste posée la question des avantages et des contraintes de l'usage de ce type de véhicules dans la ville, y compris pour les livraisons de marchandises, le travail des artisans, etc.

La voiture électrique n'est pas aussi propre qu'elle peut apparaître au premier abord : origine de la production d'électricité, recyclage des batteries, émission de particules au freinage, stabilité des réseaux électriques pour les recharges rapides, maintien de la congestion urbaine, etc.

Il apparaît nécessaire de poser la question de la mobilité multimodale en ville de manière globale en intégrant : transports, urbanisme, environnement, énergie, sans négliger les obstacles réglementaires et législatifs.